Sauvetage | Croix de Bronze

Prérequis : Détenir le brevet de Médaille de bronze

Durée : 20 heures + 4h d'évaluation

Local : Piscine (porte 13)

Coût du cours : 395 $

- Voir politique d'annulation au verso du document
- La tarification est identique pour tous les clients, qu'ils détiennent une carte de membre ou non, puisque les frais sont directement liés aux coûts exigés par la Société de sauvetage.

Manuel : *Manuel canadien de sauvetage (inclus dans le prix du cours)*

Point de rencontre lors du premier cours : À la réception de la piscine (porte 13) à 16h.

Dates des cours :

1	Samedi	16 janvier 2027	16h à 20h
2	Samedi	23 janvier 2027	16h à 20h
3	Samedi	30 janvier 2027	16h à 20h
4	Samedi	6 février 2027	16h à 20h
5	Samedi *(Révision et simulation d'examen)*	13 février 2027	16h à 20h
6	Samedi *(Évaluation)*	20 février 2027	16h à 20h

Autres informations :

- La présence est requise tout au long de la formation afin d'obtenir le brevet. Il y a une possibilité de manquer 1 cours lors de la formation, mais cette absence doit être justifiée et acceptée par le moniteur.
- La ponctualité est importante. Si un candidat doit arriver en retard, il est de sa responsabilité d'avertir le moniteur.

Matériel obligatoire :

- Manuel canadien de sauvetage ;
- Masque de poche ;
- Gants;
- Sifflet;
- Short et t-shirt qui peuvent aller dans l'eau, serviette, lunettes, casque de bain et sandales;
- Bouteille d'eau et collations;
- Papier et crayons.

Inscription:

- Par internet : https://complexe.jdlm.ca/
- En personne au Complexe sportif JDLM

Politique de remboursement :

La politique de remboursement que nous appliquons est conforme à la loi sur la protection du consommateur.

Marche à suivre pour annuler votre inscription

- Vous devez nous faire parvenir un avis écrit par courriel à: complexesportif@jdlm.qc.ca
- L'annulation sera calculée à compter de la date d'envoi de votre courriel.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DU COMPLEXE SPORTIF

Annulation avant le début des cours

- Si vous annulez votre inscription avant le début des cours, aucuns frais ou dédommagement ne vous seront réclamés.

Annulation après le début des cours

- En tout temps, vous pouvez annuler votre inscription.
- Nous calculerons le prorata des cours déjà passés et nous appliquerons une pénalité. Cette pénalité correspond au plus petit des montants suivants: 50$ ou 10% du prix des cours qui n'ont pas été suivis.
- De plus, les frais liés au manuel et au brevet, inclus dans le prix du cours, sont non remboursables.

DE PLUS :

- Nous ne procédons à aucun remboursement pour une absence à un cours.
- Lors d'une annulation d'activité par le Complexe sportif le montant total de celle-ci vous sera remboursé. Lors d'une annulation d'une séance d'une activité par le Complexe sportif, celle-ci vous sera créditée au dossier.
- Le remboursement se fera par chèque pour les inscriptions payées par Interac (débit/crédit), chèque ou argent. Pour les inscriptions payées par carte de crédit sur le portail, un remboursement sera fait directement sur la carte utilisée lors de l'inscription.

***** En inscrivant votre enfant à ce cours, vous acceptez cette politique de remboursement. *****